

temps a été assurément bien employé. Nous cherchons seulement à entraver la hâte intempestive qu'a le gouvernement de faire adopter, pour des raisons strictement politiques, une mesure qui, globalement, ne peut que nuire à l'économie canadienne et rendre plus confuse et plus compliquée la vie de millions de contribuables.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Stanfield:** Nous avons indiqué clairement dès le début—et je le dis par votre entremise, monsieur l'Orateur, au ministre de l'Agriculture qui est tout oreilles—que nous applaudissons à certaines parties du bill, par exemple l'augmentation des exemptions et de l'aide aux vieillards. Je pourrais effectivement donner au ministre une assez longue liste de dispositions que nous serions prêts à adopter très rapidement.

**M. Baldwin:** Nous l'avons dit les premiers il y a un an.

**L'hon. M. Hees:** Nous avons insisté tant et plus là-dessus.

**L'hon. M. Stanfield:** Ce que nous voulons est bien différent des objectifs du gouvernement. Nous voulons que la réforme reconnaisse l'importance de l'esprit d'initiative et que celui-ci soit la principale source du progrès économique au pays. Ce que nous exigeons de la réforme fiscale, c'est qu'elle reconnaisse qu'une économie prospère et progressive est, en fin de compte, le seul moyen d'assurer la justice sociale. Elle ne l'assurera pas à elle seule, mais elle est le fondement nécessaire d'un gouvernement social. La grande priorité sociale au Canada, actuellement, c'est l'emploi. Personne ne saurait en douter, après les déclarations du rapport du Conseil économique du Canada. Que le représentant de Lanark-Renfrew-Carleton (M. McBride) sache que l'avènement du chômage massif est la plus grande réalisation du gouvernement qu'il appuie.

**L'hon. M. Ricard:** Votre ministre du Travail (M. Mackay) a même dit qu'il fallait du courage pour en arriver là.

**L'hon. M. Stanfield:** Au dire du député de Lanark-Renfrew-Carleton, le chômage que révèlent les données statistiques est imaginaire et le seul ennui, c'est qu'il y ait trop de gens en quête de travail.

Ce que nous voulons de la réforme fiscale, c'est qu'elle reconnaisse, entre autres choses, la nécessité de sauvegarder et non de détruire certaines traditions d'ordre social, comme l'exploitation agricole familiale.

**L'hon. M. Ricard:** Voilà des années que nous vous le chantons.

**L'hon. M. Stanfield:** Ce que nous exigeons de la réforme fiscale, c'est qu'elle tienne compte des exigences de premier plan que notre pays va se tracer d'ici quelques années, notamment la mise au point d'une stratégie industrielle, qui nous manque actuellement, qui manque au gouvernement et qu'il ne sait pas mettre au point. Voilà ce que nous exigeons d'une réforme fiscale. Ce qui cloche dans les affaires du gouvernement actuel, c'est son programme, établi en 1968, conformément aux priorités que d'aucuns supposaient comme telles en 1968. C'est ce même programme que le gouvernement suit depuis lors, qui a conduit le pays au désastre et rendu le gouvernement absolument incapable d'aplanir les difficultés et de répondre aux nécessités d'ordre prioritaire du pays.

**M. Osler:** Vous disiez que nous n'avions pas de programme.

**L'hon. M. Stanfield:** Le programme du gouvernement était désastreux. J'ai attribué tout à l'heure au gouvernement le mérite d'avoir créé le chômage en série. C'était là une partie de son programme. Comme il importe que la réforme fiscale se rapporte aux objectifs du pays, nous nous opposons toujours à une mesure, qualifiée de projet de loi sur la réforme fiscale, mais dont l'unique résultat est de compliquer les choses. Nous allons continuer de demander au gouvernement de scinder le bill et nous prions les députés de tous les partis de nous appuyer en ce sens. Nous avons demandé, et nous le demandons encore, de modifier le bill de façon à tenir compte des problèmes des agriculteurs canadiens. Je demande donc aux députés de tous les partis d'appuyer l'amendement du député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert).

• (4.00 p.m.)

Monsieur l'Orateur, permettez-moi de dire en terminant qu'il s'agit simplement pour nous de savoir si nous allons mettre en œuvre une politique fiscale encourageant les Canadiens à faire face aux priorités économiques de notre pays ou si plutôt les auteurs de cette monstruosité auront la satisfaction personnelle de la faire adopter de force à la Chambre, avec ses conséquences désastreuses pour le pays.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**M. Fernand-E. Leblanc (Laurier):** Monsieur l'Orateur, à titre de membre du comité des finances, du commerce et des questions économiques, qui a travaillé très fort à l'étude du Livre blanc sur la fiscalité et à la préparation de recommandations, il me fait plaisir de prendre part à ce débat et de féliciter l'honorable ministre des Finances (M. Benson), qui a utilisé plusieurs recommandations du comité pour rédiger le bill C-259. J'étais très fier de faire partie de ce comité, bien que tous les membres aient dû sacrifier un été complet pour le bénéfice de tous les Canadiens.

Vendredi, alors que j'étais à la Chambre, nous avons entendu des remarques venant de représentants des trois partis de l'opposition, savoir l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), celui de Regina-Est (M. Burton) et celui de Shefford (M. Rondeau).

Quant au discours du député de Shefford, je l'ai trouvé—et il est regrettable que le député ne soit pas ici—insignifiant et insipide.

Au cas où mon jugement aurait été faussé, j'ai relu son discours ce matin et, malheureusement, je dois me rendre à l'évidence. J'explique pourquoi.

Le discours comportait deux parties. Dans l'une, le député de Shefford nous a servi du réchauffé et, dans certains cas, a mal interprété le bill à l'étude. Dans l'autre, il a cité l'éditorial publié dans *La revue des comptables agréés canadiens*, numéro de novembre 1971, intitulé «Au bord du précipice fiscal». Et, à la page 10372 du compte rendu des débats, je remarque que le député de Shefford m'attaque personnellement. Je cite:

J'aime mieux me fier à l'Association des comptables agréés qu'à un simple comptable qui est obligé de suivre le rouleau compresseur.

Or, si le député de Shefford veut dire par «simple comptable» un comptable membre d'une association, je ne m'oppose pas à ce qu'il le dise. Mais s'il veut insinuer que je manque de compétence, je lui rétorquerai à lui, un faible d'esprit, qu'il manque du jugement nécessaire pour déterminer si un comptable agréé est compétent ou non.